



ABANDON DE RECOURS et RESPONSABILITÉS D'UTILISATEUR

14 Stalwart Industrial Dr
PO Box 639
Gormley, ON
L0H 1G0

ABANDON DE RECOURS ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION CONCERNANT LES DOMMAGES ET/OU BLESSURES REÇUS PAR UN UTILISATEUR DES ÉTABLISSEMENTS TARGET SPORTS CANADA ET DE SON MATÉRIEL

Important : Ce document affecte vos droits reconnus par la loi ainsi que vos responsabilités. Veuillez soigneusement le lire avant de le signer.

Je soussigné(e) _____ (« L'UTILISATEUR »), y compris toutes les personnes mineures dont je suis responsable en vertu de la loi ou de l'éthique tel que mentionné ci-dessous, consens irrévocablement à réfuter comme condition préalable, et ce à tout moment lors de ma présence dans les locaux ci-après désignés ou de l'utilisation, à tout moment, de certaines ou toutes les installations de Target Sports Canada (1125758 Ontario Ltée.), ci-après désigné sous l'appellation « TSC », y compris mais non de façon limitative des installations sises au 14 Stalwart Industrial Drive, à Gormley en Ontario, ainsi que de son aire de stationnement devant, près ou aux alentours de cette adresse, et de tous les locaux ou installations où se déroulent des activités ou événements parrainés ou organisés par TSC, collectivement désignés ci-après sous l'appellation « les Établissements », que cela soit à mes propres fins, en tant qu'invité de TSC ou en tant que partie d'événements ou d'activités qui soient ou non des événements ou activités promus, sanctionnés ou soutenus par TSC, m'engage à respecter les termes de cet abandon de recours et exonération d'indemnité stipulés ci-dessous, en plus de toute autre considération que j'aurais ou n'aurais pas fournie ou consenti à fournir à TSC :

Dans le présent document, l'UTILISATEUR sus-mentionné est désigné par « Je » ou l'UTILISATEUR.

POUR CONTREPARTIE DE VALEUR (DONT J'ACCUSE RÉCEPTION ET RECONNAIS LA VALIDITÉ ET LA SUFFISANCE PAR LE PRÉSENT DOCUMENT), JE SOUSSIGNÉ, L'UTILISATEUR, POUR ET EN MON NOM, ET EN CELUI DE MES HÉRITIERS, MES PLUS PROCHES PARENTS, MES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, LES ADMINISTRATEURS DE MA SUCCESSION, MES REPRÉSENTANTS ET MES AYANTS DROITS, CONSENS À ME CONFORMER AUX DISPOSITIONS SUIVANTES :

A. JE RECONNAIS ET AFFIRME :

1. que les Établissements contiennent, entre autres choses, des galeries de tir où les armes à feu peuvent être légalement déchargées, et ce à tout moment dans le cadre des activités des Établissements, lorsqu'ils sont ouverts ou autrement;
2. **que les armes à feu, munitions et autres articles connexes aux armes à feu et à leur utilisation peuvent être présents sur les lieux des Établissements, et ce n'importe quand et à tout moment;**
3. que l'utilisation d'armes à feu, de munitions et d'autres articles connexes aux armes à feu ainsi qu'à leur décharge, comporte certains risques et dangers inhérents, et que l'utilisation d'armes à feu et toutes activités leur étant liées sont potentiellement dangereuses;
4. **qu'entrer dans ou utiliser les Établissements se fait rigoureusement à mes risques exclusifs, que je connaisse ou non certains ou tous les aspects relatifs aux armes à feu, munitions et autres articles connexes, décharge d'armes à feu ou risques et dangers y afférent;**
5. qu'en étant sur les lieux ou en train d'utiliser les Établissements, je suis absolument et entièrement responsable de mes propres conduite, sécurité et bien-être, ainsi que des conduite, sécurité et bien-être de toute personne invitée m'accompagnant (y compris mais non de façon limitative tout mineur);
6. **qu'en prenant part à des activités de tir ou en observant ces dernières, je m'expose à des particules de plomb et à d'autres contaminants potentiellement nocifs;**
7. que les produits et substances émises par suite de la décharge d'armes à feu me sont potentiellement nocifs, et qu'en particulier les particules de plomb émises par la décharge d'armes à feu sont toxiques pour moi et toute personne m'accompagnant, et que toutes les personnes qui entrent en contact avec de tels sous-produits et émissions s'exposent à des risques de santé;
8. **que les personnes de moins de 18 ans et les femmes enceintes sont particulièrement susceptibles à des risques de santé provenant de contacts avec des émissions et sous-produits issus de la décharge d'armes à feu;**
9. qu'en pénétrant dans les zones de tir et en dépassant le pas de tir déclaré (la ligne de tir), je m'expose, ainsi que toute personne m'accompagnant, à un risque accru de blessure ou de problème de santé;

10. **que si je participe à des activités de tir visant des points au-delà du pas de tir déclaré, j'accepte tous les risques, pour moi-même et toute personne m'accompagnant, en termes de blessures ou préjudices pouvant être encourus pour moi-même ou toute personne m'accompagnant;**
11. que lorsque je suis sur les lieux des Établissements, je m'engage à respecter tous les consignes et avertissements affichés ou qui me sont donnés, et m'engage à respecter un comportement et une pratique de tir sécuritaires, afin d'assurer ma protection et celle des personnes autour de moi, et minimiser les risques de blessures ou de préjudices à moi-même et à autrui;
12. **qu'il incombe entièrement à l'UTILISATEUR de prendre connaissance de ces dispositions et de les comprendre, et que je déclare les avoir lues et comprises, et m'engager à respecter les stipulations du présent abandon de recours et exonération d'indemnité, le considérant comme condition préalable à l'accès et à l'utilisation des Établissements, des activités, services et installations qui s'y trouvent et qui y sont fournies.**

Parapher la partie A comme lue et approuvée : _____

B. JE RENONCE À TOUT RECOURS ET EXONÈRE TSC et ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants et agents de toute réclamation, demande, dommage, action en justice et cause d'action provenant de manière directe ou indirecte d'une conséquence de toute perte et dommage matériel, toute blessure (y compris le décès) et/ou blessure corporelle que l'UTILISATEUR pourrait subir connaître ou encourir en conjonction avec ou comme conséquence de sa présence sur les lieux ou par suite de son utilisation des Établissements, ou pendant qu'il prend part ou participe à une activité relative ou connexe à TSC, les Établissements ou les directeurs, administrateurs, employés, bénévoles et agents de TSC, en vertu de quelque raison que ce soit, y compris mais de manière non exhaustive à la négligence, la négligence grave ou inconduite volontaire de la part de TSC, ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants ou agents. AINSI EN MON NOM, J'ABANDONNE TOUT RECOURS à l'encontre de TSC, ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants ou agents pour pertes et dommages, dépenses (y compris frais juridiques) que je pourrais subir, connaître ou encourir en conjonction directe ou indirecte avec ma présence sur les lieux des Établissements ou découlant de leur utilisation, ou en prenant part ou en participant à toute activité relative ou liée à TSC, y compris mais de manière non exhaustive, tous dommages, préjudices et dépenses issus des : (a) prestations de services en tous genres, y compris mais de manière non exhaustive les dispositions relatives aux armes à feu et aux munitions, ainsi qu'à leur chargement et leur décharge; et (b) dispositions relatives aux assurances, ou au manque d'assurance; et

Parapher la partie B comme lue et approuvée : _____

C. JE M'ENGAGE À INDEMNISER, et ce dans les plus brefs délais, et à exonérer TSC et ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants et agents de toute responsabilité, réclamation, demande, action en justice, causes d'action, jugement (y compris ordonnances d'adjudication des dépens) que TSC, ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants et agents pourraient connaître ou encourir comme conséquence directe ou indirecte de tout acte ou omission en tout genre et quelle qu'en soit la nature, de la part de l'UTILISATEUR ou de toute personne qu'il ou elle aurait invitée.

Je reconnais que l'exécution et la mise en œuvre des termes de cet abandon de recours et exonération d'indemnité sont exigés en tant que condition préalable pour que TSC me concède l'accès à ses locaux et leur utilisation. De surcroît, je reconnais et accepte que TSC se réserve le droit de refuser de me donner accès ou de finir de me donner accès à tout moment.

Je garantis et fais valoir à TSC que je jouis du droit de signer ce document d'abandon de recours et d'exonération de responsabilité et d'indemnité en mon nom, celui de mes héritiers, mes exécuteurs testamentaires et les administrateurs de ma succession.

Parapher la partie C comme lue et approuvée : _____

JE RECONNAIS ET M'ENGAGE À RAPIDEMENT INDEMNISER ET EXONÉRER TSC, et ses directeurs, administrateurs, employés, bénévoles, représentants et agents de toute responsabilité, réclamation, demande, action en justice, causes d'action, jugement (y compris ordonnances d'adjudication des dépens) qui pourraient être initiés par ou pour mes intérêts et ou prononcés à mon profit suite au fait que TSC m'ait donné accès à ses Établissements, ainsi que toutes les dépenses associées à une défense contre de telles réclamations, demandes et/ou actions en justice, y compris tous frais légaux et autres coûts (ainsi que les taxes s'y rapportant).

Dans l'éventualité où une portion de ce document serait inexécutable, celle-ci sera alors disjointe du reste du document pour qu'il demeure en vigueur. Sans préjudice de la portée générale des dispositions précédentes, si l'abandon de recours en mon nom est jugé être inexécutable, les clauses d'indemnité exonératrices demeureront néanmoins en vigueur.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DE CE DOCUMENT D'ABANDON DE RECOURS ET D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION (Y COMPRIS LES RÈGLES DE SÉCURITÉ CI-DESSOUS) AVANT DE SIGNER LE PRÉSENT DOCUMENT, ET EN COMPRENDS LES TERMES. DE SURCROÎT, JE COMPRENDS QU'EN SIGNANT CE DOCUMENT J'AFPECTE MES DROITS JURIDIQUES ET CEUX DE MES HÉRITIERS, DE MES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, DES ADMINISTRATEURS DE MA SUCCESSION ET DE MES PARENTS LES PLUS PROCHES. JE COMPRENDS QU'UN EXEMPLAIRE DE CE DOCUMENT ME SERA FOURNI SI J'EN FAIS LA DEMANDE.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à respecter les Règles de sécurité À TOUT MOMENT.

Par le présent document, je déclare ne pas faire l'objet d'une interdiction ayant trait au maniement, à la possession ou à l'utilisation d'armes à feu et/ou de munitions et/ou de dispositifs prohibés quels qu'ils soient.

Les informations contenues sur ce formulaire seront traitées de façon confidentielle et seront divulguées et archivées conformément à la loi.

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Signature de l'utilisateur | Signature du témoin |
| | Nom du témoin (lettres moulées) |

| | | |
|-----------------------------|-----|---------------|
| Nom de l'utilisateur | | Nom du mineur |
| Document d'identification | | Nom du mineur |
| Numéro de document | | Nom du mineur |
| Adresse de l'utilisateur | | Nom du mineur |
| | | |
| Numéro de téléphone | () | Date |

Règlements relatifs aux armes et zones de tir

Règles de sécurité relatives aux armes à feu

Vous verrez des rappels de sécurité affichés partout dans nos locaux, et pas seulement dans la zone de tir. Tous les membres du personnel, abonnés et utilisateurs de ce stand de tir doivent à tout moment respecter ces règles. Elles sont simples et claires, et ne doivent jamais être enfreintes : **une arme à feu ne peut jamais blesser quelqu'un accidentellement sans qu'une personne en soit la cause.**

1. **TRAITEZ TOUTE ARME À FEU COMME SI ELLE EST CHARGÉE**
2. **NE POINTEZ PAS LE CANON VERS QUELQUE CHOSE QUE VOUS NE SOUHAITEZ PAS DÉTRUIRE**
3. **TENEZ LE DOIGT ÉLOIGNÉ DE LA DÉTENTE JUSQU'À CE LE DISPOSITIF DE VISÉE SOIT SUR LA CIBLE**
4. **SOYEZ CERTAIN DE VOTRE CIBLE**

Règles de sécurité dans la zone de tir

Toutes les personnes doivent porter des lunettes de tir et des protecteurs d'oreilles tant qu'elles sont dans les galeries de tir (Si vous n'en avez pas, réclamez-en au comptoir du magasin; les prêts sont gratuits).

Toutes les armes seront dans leur trousse/étui ou gaine lorsqu'elles seront transportées hors des zones de tir et de sécurité.

Les armes à feu seront uniquement chargées au pas de tir déclaré (ligne de tir).

Personne n'avancera au-delà du pas de tir pour quelque raison que ce soit, sans l'autorisation préalable du Chef du pas de tir.

Seuls les tireurs agréés sont autorisés à dégainer une arme à feu déjà chargée.

Les seules munitions pouvant être utilisées conviendront aux types d'armes et calibres autorisés. En cas d'incertitude, adressez-vous à un employé.

Souvenez-vous que le plomb est une substance nocive et que vous pouvez y être exposé lorsque vous tirez.

Pour votre propre sécurité, il est interdit de manger ou de boire dans les zones de tir. Lavez-vous les mains avant de quitter les locaux et/ou de boire ou manger.